



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 05/07/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La sécurité routière fête ses 50 ans

En 1972, la France a connu la pire année de mortalité routière de son histoire, avec 18 034 tués. C'est cette année-là qu'elle a créé le comité interministériel de la sécurité routière.

Depuis 50 ans, les mesures prises ont permis de diviser par six le nombre annuel des morts sur les routes françaises, alors que le nombre de kilomètres parcourus a été multiplié par 2,5. On se rappelle les limitations de la vitesse, les contrôles d'alcoolémie, le port obligatoire de la ceinture, le permis de conduire à point, le déploiement de radars automatiques.

Pour entretenir la dynamique de vigilance qui doit être sans cesse renouvelée, la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine lance une action de communication-anniversaire avec le concours des préfectures et directions départementales des territoires, services de sécurité routière, de 9 départements de la région : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Landes, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne. Cette campagne se déroulera du 20 juin au 6 juillet 2022.

Des sacs à pain dans les boulangeries, des sacs à pharmacies dans les officines ou des sous-bocks dans les bars, ou encore des sets de table dans les restaurants, illustrés de messages de sécurité routière, seront distribués.

Cette campagne sera relayée par de nombreuses initiatives locales visant à promouvoir la prise de conscience des comportements dangereux, causes principales des accidents, notamment mortels.

Parmi les comportements à combattre : la vitesse excessive et la consommation d'alcool et de stupéfiants, en cause pour chacune dans plus d'un cas mortel sur 4 l'an dernier, l'inattention (1 cas sur 5), l'usage de distracteurs (téléphone...). Le non-respect des règles du code de la route est pour sa part à l'origine d'un accident sur 5 : refus de la priorité, dépassement dangereux, non-respect de la distance de sécurité, changement de file sans clignotant principalement.

Contact presse Cabinet de la Préfète

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel : victor.fleury@creuse.gouv.fr

Bureau départemental de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

Cinq décennies aux côtés des Creusois

En Creuse, les équipes de la sécurité routière sont pleinement mobilisées au service de la mobilité des populations, avec une attention particulière sur les conducteurs jeunes et seniors. Les actions de sensibilisation de sécurité routière en faveur des seniors représentent un enjeu fort sur notre territoire, où près d'un tiers de la population a plus de 60 ans.

L'opération "**Je vieillis bien je conduis bien**" a pour objectif de renforcer les acquis de conduites des seniors au travers de sessions de rappel du code de la route, de simulateur de conduite et de séance pratique de conduite avec un moniteur d'auto-école. Une attention particulière a été portée à l'insertion sur la RN 145 et les ronds-points, ainsi que sur les difficultés de compréhension de la signalétique horizontale et verticale afin d'éviter les contre-sens.

Pour les conducteurs les plus jeunes, les services de l'État ont notamment mis en place les opérations suivantes, afin de leur faciliter l'accès au permis de conduire, un des freins principaux à l'insertion professionnelle en Creuse :

"Un permis pour tous"

Cette opération cible les futurs conducteurs creusois, dans leur environnement (un lycée par exemple). À l'issue de cette journée de sensibilisation à la sécurité routière, trois jeunes lauréats gagnent une formation au permis de conduire d'une valeur de 1 500 €.

"Cyclo cool"

En collaboration avec les forces de sécurité intérieure et la Prévention Routière, la préfecture de la Creuse a mis en place une action alternative à la sanction judiciaire en direction des utilisateurs de deux roues motorisés ayant fait l'objet d'une interpellation suite à une infraction au code de la route, à travers une opération de sensibilisation et de formation à la sécurité routière.

"Sur la route de l'insertion"

Organisée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DETSPP) et la Préfecture, cette action permet aux personnes ayant des difficultés de compréhension du français de préparer le code de la route, étape nécessaire à l'obtention du permis de conduire. Deux modules principaux :

- l'Integracode, qui s'adresse notamment aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ;
- le QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) qui cible les habitants du quartier prioritaire de l'Albatros, qui éprouvent des difficultés de maîtrise du français.